



**Communiqué de presse**

Vendredi 5 juillet 2019

## **La Ville de Paris salue l'opération de contrôle des bus touristiques**

**Mardi, la Préfecture de police a effectué une opération de contrôle des sociétés de bus touristiques hop on hop off dans la capitale. La Ville de Paris, qui sollicite depuis de longs mois la Région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités (IDFM) pour mettre fin au développement anarchique et à l'activité illégale de quelques sociétés, salue cette opération.**

Paris accueille chaque année des millions de visiteurs. La Ville s'efforce de leur réserver le meilleur accueil et de faire en sorte que les activités de tourisme ne nuisent pas à la tranquillité des Parisiennes et des Parisiens.

Les visites touristiques par bus représentent l'une des activités privilégiées pour découvrir la capitale. À Paris, seules deux compagnies de bus sont autorisées à exploiter les lignes de transports touristiques. Deux autres exercent cette activité illégalement.

Le développement anarchique de ces sociétés va à l'encontre de la volonté de la Ville de réduire le nombre de véhicules polluants, de dé-saturer les grands axes de circulation (y compris les voies de bus) et d'offrir aux visiteurs des activités de qualité.

Le 18 juin 2018, une décision du Conseil d'État a précisé qu'Île-de-France Mobilités était l'autorité compétente en matière d'organisation de ces transports touristiques. Depuis, la Ville de Paris n'a cessé de solliciter la Région Île-de-France et IDFM pour leur demander de faire respecter le droit et d'interdire l'exercice des lignes touristiques développées illégalement.

Mardi, la Préfecture de Police a effectué une opération de contrôle des sociétés de bus touristiques et a dressé plus d'une trentaine de contraventions.

« Notre demande de plus de contrôles a été entendue par la Préfecture de Police de Paris. La loi de la jungle ne peut plus durer et les compagnies voyous doivent être sanctionnées durement. Merci aux forces de l'ordre pour cette opération. «La multiplication de ces opérations dans l'avenir est un impératif pour protéger les parisiens, la circulation et la qualité de l'air.» a souligné Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris chargé du tourisme.

Contact presse : Perrine Boiton – 01 42 76 49 61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)